71e Année. — N° 152. Le numéro : 25 centimes SAMEDI 25 DÉCEMBRE 1926.

SUCRE BERNARD DEPUIS 1679 LE MEILLEUR PLUS BLANC

Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS..... Nord et limitrophes..... 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 76.00 — France et Belgique..... » 23.00 ; » 43.00 ; » 80.00

ABONNEMENTS REDACTION - ANNONCES — ROUBAIX..... 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter, 6. TOURCOING... 33, rue Carnot. Téléph. 37. LILLE..... 3, rue Faidherbe. Tél. 57.07. — Chèques postaux 87 Lille

VENTE SENSATIONNELLE de BLANC à des prix inconnus jusqu'à ce jour Palais de la Nouveauté 29, Rue Pierre-Motte, 29 ROUBAIX (Face aux Halles)

Enquête régionale sur les conséquences de la hausse du franc pour notre industrie

A TOURCOING : UNE OPINION TRÈS RASSURANTE

IV

En ce jour de la Nativité où l'on voudrait ne parler que de joie, de bonheur et de paix, quelle désillusion si les constatations de cette enquête avaient dû apporter la note discordante! Le petit Noël ne l'a pas voulu, heureusement. Il s'agit, après tout, de savoir si nos populations sont sérieusement menacées de manquer bientôt de travail, et par suite de pain, au moment où celui-ci devient moins cher. Les renseignements recueillis jusqu'à présent, sans cacher la vérité, apparaissaient plutôt rassurants. Dans le soulier que chacun, en pensée tout au moins, met dans la cheminée en cette nuit où fut annoncée au monde la meilleure de toutes les bonnes nouvelles, les travailleurs de notre région trouveront ce matin un espoir, presque une certitude: **Si chacun fait son devoir, nous sortirons de la crise et le travail continuera.**

Ces paroles, et bien d'autres encore fort intéressantes m'ont été dites il y a un moment par un de ces grands industriels de Tourcoing qui ne manquent ni de hardiesse ni de philosophie et qui sont justement fiers de leurs traditions d'honneur et de dévouement à l'intérêt général.

C'est en se plaçant résolument à ce point de vue de l'intérêt général, auquel il convient, parfois, que tous sachent faire des sacrifices, que

M. LOUIS LORTHIOIS

président de la Chambre de Commerce de Tourcoing

peut se montrer optimiste, non sans raison, M. Lorthiois a l'expérience des affaires et de la vie. Avec la bonhomie et la franchise qui s'ajoutent chez lui aux qualités de chef, c'est une belle leçon de bon sens et de confiance qu'il vient de me dicter.

Après avoir rappelé la différence entre la crise de 1920-1921, crise mondiale et la crise actuelle, crise française, M. Lorthiois parle du respect des contrats:

Pour ma part, j'estime qu'il faut d'abord demander le respect des contrats acquis, afin que soit conservée la bonne réputation de l'industrie et du commerce français et leur confiance mutuelle.

Que chacun fasse son devoir, tout est là et l'on sortira de cette crise. On en a vu de plus dures.

En ce qui concerne l'exportation, qui donne des débouchés à notre activité, il importe d'obtenir la suppression de toutes les barrières. Et d'abord, l'abrogation totale de la taxe spéciale de 2 % instituée au mois d'août dernier qui n'a plus de raison d'être depuis que le franc a repris de sa valeur.

La stabilisation? Je ne veux pas faire de prophétie, mais ce qui se passe depuis quinze jours permet de croire que le Gouvernement cherche à stabiliser vers le cours de 122-125 fr. pour la Livre sterling. Un fait qui appuie cette supposition: M. Poincaré, ministre des Finances, a donné aujourd'hui l'ordre d'acheter ou de vendre tout ce qui pouvait l'être à ce taux de 122-125. C'est bien l'indication qu'on veut créer un courant d'affaires sur cette base.

Peut-on y arriver?

— Vous allez voir. Le coton vaut 400 francs au lieu de 1.000 francs; le prix de la laine a baissé de 15 % or depuis l'ouverture des différents marchés d'origine. Dans ces conditions, nous pouvons espérer travailler sur des bases nouvelles, étant bien entendu que chacun acceptera de faire les sacrifices nécessaires. **Sur ces bases nouvelles,** tant du cours de la Livre que du prix des matières premières, **un courant d'affaires doit s'établir.**

Il ne faut pas oublier d'ailleurs — cela est réglé comme du papier à musique — que tous les quatre ou cinq ans nous prenons une... purge. Le mot n'est peut-être pas très protocolaire?...

Il est expressif!

— Il faut savoir prendre son parti de la chose. On fait place nette et l'on repart aux nouvelles conditions.

Nous n'avons pas, nous, particuliers, tous les éléments nécessaires pour apprécier les conditions auxquelles doit se faire la stabilisation, mais je crois fort que, **sur les bases actuelles de 120 à 125 francs la Livre, nous pourrons faire de l'exportation,** malgré la hausse des salaires survenue depuis l'année dernière. Voici pourquoi: nous avons fait, la semaine dernière, dans le peignage, une baisse de prix de 10 à 15 % or suivant le genre de laine. Il est plus que probable que la filature, le tissage, la teinture et l'apprêt suivront cette tactique afin de pouvoir continuer les affaires.

Ce sera la part du feu. Mais cela suffit-il à compenser l'avantage que la Belgique possède actuellement sur nous?

— La Belgique est actuellement avantagée d'environ 20 % (vingt) sur les prix français. Mais remarquez-le, chez nos voisins, le prix des denrées est en train de hausser considérablement et cela va continuer. D'ici un an ou deux, les Belges se trouveront devant le gouffre. La bonne monnaie, le **belga,** destiné aux échanges extérieurs, va chasser l'autre. Les Belges sont, financièrement parlant, entre les mains des étrangers qui leur prêtent de l'argent. C'est à cela que le Gouvernement français ne veut pas s'exposer.

Dans les conditions où se présente la situation, je trouve M. Poincaré très sage de ne pas divulguer ses intentions quant au plan d'assainissement. Nous pouvons cependant supposer que l'on va chercher à rester un certain temps sur le palier actuel, quitte si la situation politique, économique, financière et sociale le permet ensuite, à descendre plus bas.

En tout cas si les autres branches de l'industrie suivent la direction de baisse que nous, gros importateurs et exportateurs, avons donnée, avec le prix des matières premières de 40 % (quarante) en francs moins élevé qu'il y a quatre mois, **on devra pouvoir travailler, faire des affaires facilement, à l'intérieur et à l'extérieur lorsque sera donnée une certaine stabilité et c'est ce que l'on fait actuellement.**

Naturellement, pour cela, il faut de l'expérience en affaires. Celui qui n'en a pas a tort. Il faut savoir « vivre » en suivant les courants. Il faut être philosophe.

Les sacrifices à faire, bien entendu, ne viennent que la situation nouvelle?

— Certes. Avant tout, je vous le disais tout à l'heure, il faut respecter les engagements. Les producteurs l'ont fait lorsque ces engagements leur étaient défavorables parce que le franc baissait; il faut qu'on les imite. Sinon, si les contrats pouvaient être ainsi reniés au gré d'une des parties, il n'y aurait plus d'affaires commerciales possibles.

Et M. Lorthiois conclut:

Nous avons passé beaucoup de crises: en 1896, en 1900, en 1906, celle qui commençait en 1914 et celle de 1920-21. La crise actuelle n'est pas la plus terrible. Nous avons, en France, des matières premières et, avec cela, on peut toujours travailler. Et puis, il faut dire que, sauf la Belgique qui « mène » en ce moment et dont les avantages présents appellent les correctifs que je signalais tout à l'heure, les autres pays ne sont guère plus heureux que nous. L'Allemagne, qui a beaucoup acheté, n'est pas non plus une concurrente redoutable.

Donc, il s'agit de s'adapter au rajustement des prix, de faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier, afin d'aider au redressement de notre situation. Et nous pouvons être tranquilles. Ici, nous avons encore de l'ouvrage pour deux mois. Dans deux mois, nous verrons clair!

« Nous verrons clair ». La belle parole française! Mais ne peut-on dire que, déjà, ces déclarations de M. Louis Lorthiois projettent une vive lumière sur la situation? Ce sont de ces mots d'ordre d'optimisme raisonné qui donnent le signal des victoires.

Nous aurions pu en faire la conclusion de cet article. Cependant,

M. HENRI LEFEBVRE

secrétaire du Syndicat textile de Tourcoing

a bien voulu sur ma demande, me faire connaître ses vues et je les note ici.

Elles concordent avec celles de son collègue et homonyme de Roubaix enregistrées hier à cette place. Il semble seulement à mon interlocuteur d'aujourd'hui que le chômage serait un peu plus prononcé à Tourcoing qu'à Roubaix.

Le premier remède à cette situation, M. Henri Lefebvre le trouve dans des mesures à prendre en ce qui concerne l'élément étranger.

— Il y a actuellement dans l'industrie, à Roubaix et Tourcoing, 4.000 ouvriers polonais, tchèques et russes dont la plupart y sont entrés par une sorte de fraude. En effet, la plupart étaient venus en France pour travailler dans l'agriculture. Ils étaient même liés aux fermiers par des contrats. Au bout de cinq ou six mois, ils ont quitté leurs patrons qui n'ont même pas de recours contre eux, puisqu'ils sont insolvables et ils se sont faufilés dans l'industrie.

En période de chômage — c'est une idée dont nous nous entretenions dernièrement en réunion de la Commission départementale du travail et sur laquelle nous nous trouvions d'accord avec les employeurs — il nous semble que le Gouvernement devrait refouler ces étrangers vers l'agriculture, là où elle manque de bras et pour laquelle ils sont venus en France.

Nous ne sommes pas ennemis que chacun trouve du travail, mais les Français avant les étrangers.

Qui pourrait dire le contraire?

***

Pendant ces deux jours de fête, où commence la trêve des confiseurs et où personne n'est aux affaires, nous laisserons chômer aussi notre enquête. Nous la reprendrons ensuite à Lille.

A. T.

Pour le respect des engagements commerciaux

UNE LETTRE DU SYNDICAT GENERAL DE L'INDUSTRIE COTONNIÈRE FRANÇAISE

M. R. Angliviel de la Beaumelle, délégué général du Syndicat général de l'Industrie cotonnière française, a adressé à « La Journée Industrielle » une lettre en réponse aux déclarations faites par le directeur d'un grand magasin de Paris.

Nous publions cette lettre presque « in-extenso »:

Que dit en substance l'interview en question? A peu près ceci: Il n'y a pas de chômage réel dans les grands magasins; la clientèle n'est pas devenue moins nombreuse, mais elle achète moins d'articles et des articles moins chers; tout le problème consiste donc à ramener le produit à un prix accessible pour le consommateur; ce résultat doit être atteint par une entente entre l'industriel et le commerçant qui sacrifieront tous deux le produit qu'ils pouvaient légitimement espérer d'un marché passé. Dès lors les articles ainsi sacrifiés s'écouleront sans effort et le commerçant sera en mesure de passer à son fournisseur de nouveaux ordres; dès lors, plus de menace de chômage ni à l'usine ni au magasin.

Nous ne nions pas qu'en période d'instabilité monétaire le principe tutélaire du respect des contrats ne comporte un risque pour l'une ou l'autre des parties, et il est évident que la crise actuellement ouverte par l'heureux redressement de notre monnaie crée une situation délicate aux commerçants chargés d'ordres passés à des prix plus élevés que le niveau actuel. Mais enfin, nous avons connu il y a peu de mois la crise inverse, autrement grave, que provoquait l'avilissement rapide de notre monnaie. A ce moment-là, l'industrie textile, pour ne parler que de cette branche de la production nationale, se trouvait placée dans une situation toujours plus difficile par le fait que des commandes passées sur la base d'un certain cours de la livre ne lui étaient réglées que sept, huit, neuf mois après, alors que le franc avait perdu parfois la moitié de sa valeur dans l'intervalle. Le commerce de détail, tout au contraire, se trouvait dans une situation particulièrement avantageuse puisqu'il payait sur la base d'un certain cours de la livre des marchandises qu'il revendait ensuite sur la base de cours infiniment supérieurs. Nous pouvons affirmer hautement qu'à cette époque l'industrie n'a jamais cherché à tirer argument ni de ses difficultés propres ni de la situation privilégiée du commerce pour remettre en question les conditions des contrats passés. Nous ne nous souvenons pas non plus que les dirigeants des grands magasins aient alors proposé de parer aux pertes de substance de l'industrie en lui offrant le partage des bénéfices réalisés par le commerce de détail. Mais si, en période de baisse du franc, l'industrie n'a pas cherché à revenir sur les marchés conclus, en bonne logique et en bonne équité, elle est en droit d'exiger aujourd'hui la même attitude de la part de sa clientèle — et cela d'autant mieux que cette clientèle vient de traverser une période exceptionnellement favorable. En un sens, la répartition de risques qui est demandée entre le producteur et le commerce de détail est aujourd'hui plus particulièrement à la peine, c'était là hier encore le sort de l'industrie.

L'interview que nous critiquons n'a pas posé la question, nous en convenons, sur ce terrain de droit et d'équité, et son auteur nous répondrait peut-être qu'en fait l'industrie n'en sera pas plus avancée si l'impossibilité pour le commerce d'écouler ses stocks arrête net le courant de ses achats à l'usine, entraînant ainsi le chômage ouvrier. Il ne nous paraît nullement certain « a priori » que le commerce ne soit pas en mesure, tout en continuant ses achats à l'industrie, d'établir des moyennes de prix lui permettant d'écouler ses marchandises avec le minimum de pertes, mais nous croyons, par contre, que la reprise des affaires est beaucoup moins fonction de la baisse des prix que de leur stabilité relative. Tant que cette stabilité ne sera pas rétablie, le consommateur se réservera très naturellement dans l'attente des baisses ultérieures qu'il escompte. Et ne voit-on pas alors que si l'industrie consentait à subir la révision des prix des marchés en cours — révision qu'elle subirait d'ailleurs le dos au mur puisqu'elle serait dans l'impossibilité de la compenser par aucune modification de ses contrats d'achats de matières premières — elle arriverait non pas à supprimer la cause des menaces de chômage mais seulement à épuiser, sans justice et sans fruit, la force financière qui lui sera bientôt nécessaire soit pour retarder ce chômage, soit pour en atténuer les conséquences. En réalité, le personnel ouvrier dont les industriels ont la responsabilité serait finalement le mauvais marchand de cette ingénieuse combinaison, et nous pensons que le bon sens de notre main-d'œuvre ne s'y trompera pas.

Nous ne relèverions pas les déclarations, à notre sens si regrettables, que nous venons de commenter, si malheureusement elles ne préconisaient pas une politique de répudiation des contrats trop tentante pour n'epas produire un effet pernicieux sur le marché. Il n'est pas douteux que cette politique pourrait parfois réussir non pas auprès des firmes industrielles les plus importantes, mais auprès de tels petits ou moyens fabricants qui hésitent parfois à s'aliéner la faveur d'un client puissant. Aussi les producteurs ont-ils naturellement cherché dans l'esprit de solidarité de leurs groupements syndicaux une défense contre de telles atteintes à la rectitude traditionnelle des relations commerciales. Dès à présent, la plupart des grandes associations textiles ont demandé à leurs membres de confier à des services contentieux syndicaux l'instruction de tout désaccord persistant entre eux et leurs clients au sujet de l'exécution des marchés en cours. Une pareille procédure, qui n'exclut d'ailleurs pas certains arrangements amiables compatibles avec les conditions essentielles du contrat, montrera, aux yeux de tous que, contrairement à la conclusion de l'interview, l'industrie repousse formellement la thèse qui s'y trouve exposée et qu'elle s'en tient avec fermeté au vieux principe du respect des contrats en dehors duquel ne peut se concevoir aucun développement normal de l'activité du pays.

R. Angliviel de la Beaumelle,
Délégué général du Syndicat général de l'industrie cotonnière française.

Le respect des marchés en cours

Une décision des fabricants de bonneterie du Nord de la France

La Chambre syndicale des « Fabricants de bonneterie du Nord de la France », réunie en assemblée générale le jeudi 23 décembre 1926, après avoir délibéré sur la situation économique actuelle, proclame la nécessité absolue du respect des engagements pris pour l'exécution des marchés en cours, afin de maintenir la tradition de confiance et de probité qui a toujours assuré la stabilité des transactions commerciales.

En conséquence, le service du « Contentieux » du Syndicat des fabricants de bonneterie, intermédiaire naturel entre la fabrique et sa clientèle, interviendra pour résoudre tout différend qui pourrait survenir et lui donner la suite qu'il comporte.

MM. les fabricants de bonneterie, ne faisant pas encore partie du Syndicat des fabricants de bonneterie du Nord de la France, peuvent s'y faire inscrire en envoyant leur adhésion, au Secrétariat: 86, rue de Lille, à Tourcoing (siège de la Société Industrielle et Commerciale de Tourcoing).

TROIS POMPIERS SONT TUÉS AU COURS D'UN INCENDIE

Winnipeg, 24 décembre. — Au cours d'un incendie qui a détruit complètement un théâtre, trois pompiers ont été tués et un autre mortellement blessé.

La Fête de Noël à Paris

(Photo H. Manuel.)

M. Gaudin, président du Conseil municipal de Paris, a présidé la joyeuse cérémonie organisée à l'occasion de l' « Arbre de Noël ». Une remise de jouets a été faite aux enfants pauvres de Paris

BILLET PARISIEN

Après le jugement de Landau

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 24 DÉCEMBRE (Minuit).

Une mesure de grâce sera prise incessamment en faveur des condamnés du procès de Landau. L'initiative que le général Guillaumat a prise dans ce sens sera sans nul doute approuvée par le Président de la République. Ainsi, tout prétexte sera ôté à l'agitation systématique organisée de l'autre côté du Rhin.

La solution vers laquelle on dirige l'affaire de Germersheim a besoin d'une explication.

Il ne faut pas que les Allemands imaginent que c'est par l'effet de leurs criailleries que la France s'est montrée clémente.

Nous n'avons pas cédé à la pression exercée contre nous par la presse germanique. Le jugement rendu par les juges militaires reste entier. « Grâce » ne signifie pas « acquittement » et en aucun cas, la décision que va prendre le Président de la République ne pourra être interprétée comme un désaveu infligé au Conseil de guerre de Landau.

Qu'a-t-on voulu en prenant cette mesure de grâce? Donner la mesure de la générosité de la France.

Notre politique extérieure, depuis Locarno et Thoiry, s'est orientée dans une certaine direction. On peut critiquer cette direction, mais dès l'instant qu'on l'a adoptée, il ne faut pas avoir l'air de s'y engager de mauvaise grâce. Nous ne devons nous départir ni de prudence ni de fermeté. Mais, en même temps, nous devons nous abstenir de nous charger non pas seulement de torts réels, mais même de torts apparents. Nous sommes pleinement fondés à repousser certaines prétentions inadmissibles du Reich, telles, par exemple, celles qui ont été formulées à la Conférence de Genève.

Prenons au sérieux les choses vraiment sérieuses et, armés de notre bon droit, dénonçons les infractions aux traités commises par les Allemands. Mais, par contre, ramenons à leur véritable proportion les incidents de Germersheim. Ne mobilisons pas l'opinion publique pour une affaire qui n'en vaut pas la peine; sans quoi, nous donnerions prise à la calomnie et nous nous aliénerions des sympathies dans le monde entier. Les Allemands ont une politique réaliste; imitons-les en cela.

R...

UNE CATASTROPHE AUX ETATS-UNIS

Deux express entrent en collision

Vingt morts

Rocknart, 24 décembre. — Dans une collision qui a eu lieu hier soir, entre deux express, vingt personnes auraient été tuées et un grand nombre blessées.

UN ASSASSINAT DANS UN HOTEL A PARIS

Paris, 24 décembre. — Le gérant d'une maison meublée, située 23, rue Saint-Denis, M. Victor Gainet, a découvert assassiné un de ses locataires, M. Pierre Brageul, 43 ans, représentant de commerce.

Le corps de M. Brageul a été envoyé à l'Institut médico-légal, où le docteur Paul pratiquera l'autopsie.

Une tragique collision d'avions aux Etats-Unis

Quatre officiers tués

New-York, 24 décembre. — Deux avions militaires sont entrés en collision au-dessus de l'aérodrome de Rantoul (Illinois).

Les quatre officiers qui se trouvaient à bord ont été tués sur le coup.

CINQ TONNES D'OR POUR L'ALLEMAGNE

Londres, 24 décembre. — Depuis le début de la semaine, les avions britanniques ont transporté plus de 5 tonnes d'or en barres à destination de l'Allemagne.

CONSEIL DE CABINET

Le général Guillaumat propose la grâce des condamnés de Landau

Paris, 24 décembre. — Les ministres se sont réunis ce matin, en Conseil de cabinet, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Painlevé, ministre de la Guerre, a informé ses collègues que le général Guillaumat, commandant en chef l'armée du Rhin, avait décidé de proposer au président de la République des mesures gracieuses en faveur des condamnés du Conseil de guerre de Landau. Ces propositions seront transmises au chef de l'Etat.

L'organisation de la production

Le Conseil s'est occupé ensuite du programme de production et s'est mis d'accord sur les nouvelles dispositions qu'il doit comporter. Le projet va être transmis dans son ensemble au ministère des Finances, dont les services devront en examiner les répercussions financières. Cette étude terminée, le projet se trouvera en état d'être soumis au Parlement. Le Gouvernement compte le déposer à la Chambre dès la rentrée.

Les chômeurs

A l'issue du Conseil de cabinet, M. Albert Sarraut, interrogé au sujet de la situation économique et plus particulièrement du chômage, a répondu que le Gouvernement suivait toujours très attentivement la question, mais qu'elle ne lui donnait pas de grosses préoccupations, en raison du nombre des chômeurs qui reste peu levé.

— La situation, a-t-il ajouté, ne semble pas, d'ailleurs, devoir s'aggraver.

Le ministre a fait observer que l'étude du programme de production était indépendante du malaise économique actuel et a rappelé qu'elle avait été décidée dès l'été dernier.

Il a fallu plusieurs mois pour mettre au point et coordonner ce programme auquel étaient intéressés les ministres de l'Intérieur, des Travaux publics, de l'Agriculture, des Colonies et du Travail.

La stabilisation

Enfin, M. Albert Sarraut a démenti les bruits selon lesquels le Gouvernement songerait à opérer immédiatement une stabilisation légale du franc et à contracter un emprunt de cinq milliards en bons.

LES CHANGES

	MERCREDI	JEUDI
LIVRE	122.25	122.375
DOLLAR	25.19	25.2125
BELGIQUE ...	350.15	350.50
	(100 belgas)	

L'Empereur du Japon est mort

On annonce de Tokio que l'empereur du Japon est décédé.

Yoshihito, cent vingt-deuxième empereur du Japon, était né à Tokio en 1879. Elevé à l'école des Nobles, il fut proclamé dès l'âge de huit ans héritier présomptif. En 1900, il

Yoshihito, empereur du Japon

épousait la princesse Sadako, quatrième fille du prince Michitaka Kujo et en eut quatre enfants, dont le prince Hirohito, âgé aujourd'hui de 25 ans et qui devient mikado.

En 1912, Yoshihito succédait à son père sur le trône impérial, mais il ne régna effectivement que jusqu'au 21 novembre 1921. En effet, à cette date, en raison de la mauvaise santé persistante de l'empereur, le prince Hirohito fut proclamé régent.

L'empereur Yoshihito jouissait auprès de son peuple d'une popularité que peu de ses prédécesseurs ont connue. Son règne embrasse une période particulièrement florissante et glorieuse pour le Japon.

Sa mort sera ressentie là-bas comme un deuil national et la France, qui depuis la grande guerre entretient avec l'Empire du Soleil-Levant les relations les plus amicales, s'associera à cette cruelle épreuve.

Quoique fort attaché aux traditions, l'empereur défunt était très au courant de la civilisation européenne et en faisait volontiers l'éloge.

UN NAUFRAGE EN MER NOIRE

Quarante-neuf noyés

Londres, 24 décembre. — Un télégramme de Sofia à la « British United Press » annonce que le vapeur « Caucasus », qui évoluait dans les eaux de la Mer Noire, a coulé au cours d'une violente tempête. Sur les 60 passagers qui se trouvaient à bord, 49 ont été noyés.

CHRONIQUE DE NOEL

Le Noël de la Maman

On se battait depuis l'aurore...

L'ouragan de fer faisait rage, et, sur le pas des portes, les vieillards, que leur âge avait empêchés d'aller prendre part à la lutte, écoutaient, le cœur étreint par l'angoisse, le bruit lointain de la fusillade que l'écho des montagnes répercutait lugubrement...

Catherine, mariée depuis cinq ans à Charles Landois, un bon cultivateur, énergique et laborieux, était descendue sur la place du village, tenant par la main un bébé de trois ans qui, avec l'insouciance de l'enfance, riait à chaque décharge de mousqueterie.

Le père était parti, dès l'aube, avec d'autres gens du pays, francs du collier comme lui.

L'arrière-garde de l'armée de Cambriels, après avoir évacué, la veille, La Bourgonce, avait traversé le village dans la nuit. On savait les Allemands à quelques lieues de là; et, comme il s'était trouvé quelques chefs pour affirmer qu'on se battrait dans la matinée, Charles Landois, ancien sous-officier des armées d'Italie et de Crimée, avait dit à sa femme :

— On m'a décoré de la médaille militaire sur le champ de bataille, à vingt-trois ans... Je vais voir si, aujourd'hui que j'en ai trente-quatre, je suis encore bon à quelque-chose !...

— Que vas-tu faire ?... avait demandé Catherine, avec un grand battement de cœur.

— Je vais décrocher mon fusil de chasse et tâcher de descendre quelques Allemands !... Je ne suis pas allé à eux, mais, puisqu'ils viennent par ici, on va leur faire voir que ce n'est pas pour rien qu'ils nourriront leurs chevaux de nos avoines et qu'ils pilleront et dévasteront nos hameaux !...

Catherine avait pleuré, supplié, montrant leur enfant endormi... Le père avait essuyé furtivement une larme, embrassé à plein bras sa chère femme, effleuré d'un baiser le front du bébé pour ne pas le réveiller, et il s'en était allé, dans la nuit, frapper à quelques portes, chuchotant à l'oreille des camarades des mots mystérieux...

A d'anciens amis du régiment, il avait rappelé les faits d'armes d'autrefois, la fierté qu'on éprouvait alors à se dire Français, et il leur demandait de prendre un fusil pour prouver aux villageois, intimidés par l'approche de l'ennemi, qu'il restait des hommes debout et solides pour défendre le sol natal...

A certains paysans énergiques, mais n'ayant pas fait campagne, il narrait succinctement l'héroïque résistance des paysans de France à l'époque des invasions d'autrefois qu'avaient connues leurs grands-pères... A tous, il parlait le langage qui réchauffe le cœur et fait vibrer les âmes...

***

A cinq heures du matin, vingt hommes du village, conduits par Charles Landois, étaient partis, le fusil en bandoulière, avec des poignées de cartouches dans les poches...

A dix heures du matin, la fusillade crépitait toujours, âpre, aiguë, violente, et c'est elle que Catherine écoutait, le cou tendu, le visage bouleversé par l'émotion, s'imaginant à chaque décharge de mousqueterie que c'était sur son homme qu'on tirait ainsi...

Peu à peu, des groupes s'étaient formés... D'autres femmes s'étaient jointes à Catherine... Toutes écoutaient... La plupart pleuraient...

Enfin, la tempête de fer se calma, une accalmie se produisit et les épouses de ceux qui étaient allés se battre, dans leur hâte d'avoir des nouvelles, se hasardèrent sur le chemin...

Catherine marchait en tête... Son enfant courait joyeusement sur la route, s'amusant à mille détails, trop petit pour voir la pâleur de sa mère et deviner l'anxiété qui étreignait le cœur de la pauvre femme...

Vers midi, la plupart des hommes partis le matin étaient rentrés au village...

Catherine attendait toujours... Le sien n'était pas revenu... Elle regardait de temps en temps son enfant, puisant dans cette vue la consolation que cherchent autour d'elles les âmes qui souffrent...

Enfin, vers cinq heures du soir, on lui apporta, sur un brancard, son homme, la poitrine trouée de deux balles, mais vivant encore... Des soldats français l'escortaient et, parmi eux, un officier, s'adressant à Catherine, lui dit en se découvrant avec respect :

— Le commandant m'a chargé de vous apprendre que, grâce à votre mari, à sa connaissance du pays et à l'héroïsme dont il a fait preuve en soutenant, avec quelques braves comme lui, un véritable siège dans une ferme près des bois, il a su arrêter pendant une demi-heure deux compagnies bavaroises, protégeant ainsi la retraite de nos compagnies d'arrière-garde !...

» Le général Cambriels, mis dans la journée au courant de l'exploit réalisé par Charles Landois, l'a cité à l'ordre du jour, bien qu'il ne soit pas de l'armée régulière, et, le sachant déjà décoré de la médaille militaire, l'a proclamé chevalier de la Légion d'honneur !... »

Et l'officier, détachant de sa poitrine la croix qui brillait sur son dolman, la plaça lui-même sur la poitrine du blessé, dont la figure s'illumina d'une joie profonde.

Instinctivement, les soldats présentèrent les armes...

Catherine, en proie à une émotion poignante, restait immobile, les mains jointes, trop bouleversée pour trouver une parole...

L'enfant, au pied du lit, regardait de tous ses yeux cette scène qu'il ne comprenait pas, mais, tout à coup, se tournant vers sa mère, il lui dit en s'accrochant à sa jupe :

— C'est-y parce que petit père a été bien sage qu'on lui donne la croix ?... dis maman.

— Oui !... mon petit... répondit la mère, en prenant son enfant dans ses bras et en lui approchant le front des lèvres du blessé, qui s'y appuyèrent longuement...

— Tu crois que ça va le guérir, sa croix ?... dis petite mère.

La mère regarda son époux qui, la figure épanouie dans un large sourire reflétant les émotions heureuses qu'il ressentait, eut la force de répondre à son bambin :

— Oui !... mon petit... ton papa guérira... car, pour lui, la croix est un homme plus